



Canada
Province de Québec

Municipalité de Saint-Julien

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSSIGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL /SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

Le conseil de la municipalité de Saint-Julien a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 14 décembre 2012, le règlement # 340 relatif aux taux d'imposition 2013.

Toute personne intéressée par ce règlement, peut le consulter au bureau municipal situé au 787 Chemin St-Julien, aux heures de bureau.

DONNÉ à St-Julien ce 19^e jour de décembre 2012.

Réjean Gouin
Directeur général / secrétaire-trésorier